



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 01 Septembre 2022

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, David Fernandez, Stéphanie Gerbier, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Jonathan Vericel et Katia Astier

Absents : Chantal Lemerre, Annick Sansoë et Sandrine Scalise

↳ Début de réunion à 20h05

Présentation au conseil municipal d'Emilie Durand la nouvelle responsable de site.

Mme Annick Sansoë donne pouvoir à Mme Gerbier et Mme Scalise donne pouvoir à Mme Baudry.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 29 juin 2022) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

Délibération : modification du tableau des emplois

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier le tableau des emplois. L'équipe périscolaire représente 6 agents dont 5 nouvellement recruté. Le tableau du personnel communal se présente ainsi :

Filière administrative : 1 agent

Filière technique : 1 agent de maîtrise, 1 agent technique rattaché au service technique et 1 agent technique rattaché au scolaire.

Filière médico-social : 1 ATSEM, 1 adjoint d'animation faisant fonction d'ATSEM

Filière animation : 4 agents

Recrutement d'un agent d'animation en surcroît d'activité pour palier aux arrêts maladies.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : annulation de factures cantine pour une famille

* M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour annuler les factures de cantine (soit 361,20€) pour les mois d'octobre 2021 à janvier 2022 pour une famille suite à des circonstances exceptionnelles.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : participation aux frais de scolarité des écoles pour les communes de Prémeyzel et Murs et Gélignieux

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour augmenter les frais de scolarité pour les communes de Murs et Gélignieux et Prémeyzel dont un ou des enfants sont scolarisés à Peyrieu. Le tarif jusqu'à aujourd'hui s'élève à 600 € par élève. Le prix d'un élève scolarisé à l'école en 2021 représente presque 950€ en charge pour Peyrieu. Monsieur le Maire propose d'augmenter cette participation à 750€ pour l'année 2022.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : frais de chauffage, augmentation des frais « logements au fioul » pour les locataires du bâtiment « le patronage »

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour augmenter la somme mensuelle versée par les locataires du patronage qui sont chauffés au fioul. La demande provient d'une des locataires qui souhaite donc ajuster ses dépenses mensuelles. La mensualisation passerait de 50€ à 80€ pour le 1^{er} logement et de 60€ à 115€ pour le deuxième logement à partir du 1^{er} octobre 2022. Il précise que le prix du litre de fioul en septembre 2021 était de 0,88 cts d'euro au 1^{er} septembre 2022, il est actuellement de 1,49 €uro le litre.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : décision modificative budgétaire du budget principal pour divers achats

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut voter une décision modificative budgétaire sur le budget principal en section investissement pour payer le matériel informatique nécessaire pour la responsable du site périscolaire 1 800 €, l'achat de mobilier 370 € et le remplacement d'un ballon d'eau chaude 1 618,94€ (vestiaire football).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : convention chats errants

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour passer une convention avec l'association qui s'occupe des chats errants. Comme il n'y a eu aucunes informations supplémentaires (tarif, vétérinaire...) le conseil municipal décide de ne pas autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Délibération : renouvellement de convention avec le SDIS pour la mise à disposition d'une bouteille d'oxygène

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour renouveler la convention avec le SDIS pour la mise à disposition gratuitement d'une bouteille d'oxygène médical de 5L (une bouteille vide contre une bouteille pleine). Cette convention est signée pour 5 ans et renouvelable par tacite reconduction.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Délibération : reprise d'une délibération de 2017 sur la vente d'un terrain non transmise en Sous-Préfecture

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une délibération de 2017 sur la vente d'un terrain a été votée lors d'un conseil municipal mais non transmise en Sous-Préfecture, ce qui rend la délibération non exécutoire. Pour rappel, la vente d'une parcelle à Terre d'Alliance s'élevait à 20 490€ H.T. Cette recette est sur un compte d'attente en trésorerie. Nous avons votés cette somme en recette au budget 2022.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 12

Questions diverses

* City stade :

La subvention DETR (Etat) de 20% est acceptée. La dernière pour l'ANS est en cours pour 60%. On espère donc avoir 80% de subvention afin de lancer le projet en 2023...

* Commission scolaire :

Différentes nouveautés ont été mises en place par rapport aux agents périscolaires (des formations dont 3 déjà faites, d'autres sont prévues pour l'année...).

La rentrée scolaire s'est bien effectuée avec 127 élèves.

* Octopus :

- Soirées opéra et observation des étoiles réussies malgré la couverture nuageuse le 25 aout. Problème de sonorisation pour la soirée des étoiles.

- Les journées du patrimoine auront lieu le 17 et 18 septembre.

- Reprise des différentes associations et notamment « les Points Peyrilleux », nouvelle association dans notre village.

- Prochain bulletin en novembre.

* Dd & TE :

- Ambroisie : 1 soirée arrachage a eu lieu en juillet.
- La nouvelle cuve de gaz est opérationnelle depuis fin juillet.

* Com travaux :

La CCBS a réalisé quelques travaux ces derniers temps : changement des caniveaux et autres sur certaines voies de la commune.

Les travaux demandés en réunion de quartier et réalisable par la CCBS et les agents sont en cours.

Plusieurs candidatures ont été envoyées en mairie pour le recrutement d'un agent technique, la date de clôture des offres avait été fixée au 31/08/2022.

* Com finances :

Une réunion a eu lieu le mardi 30 août avec M. Danis (Conseiller aux décideurs locaux) pour les finances. Pour synthétiser, à l'issue du dernier exercice en 2021, la situation financière de la commune peut être qualifiée de fragile (notamment suite au projet école). Il faut donc que l'on diminue les charges de fonctionnement et que l'on augmente les recettes (dont la fiscalité). M. Danis nous propose de faire une évaluation précise de l'exercice 2022 en début d'année 2023.

Les budgets eau, assainissement et lotissement seront clos cette année, l'écriture comptable pour le transfert des budgets eau et assainissement à la communauté de communes Bugey Sud est prévu début d'année 2023.

Projet mairie

Consultation d'entreprise pour le diagnostic structure : sur 4 entreprises 2 ont répondu (devis de 2450€HT et de 3200€HT). L'entreprise la moins chère est choisie.

Consultation de l'architecte début octobre (appel d'offre).

Avant-projet en janvier 2023.

A ce moment on pourra voir s'il est possible de continuer ce projet ou pas.

Flux routier

Suite aux diverses réunions de quartier en juin et juillet, de nombreux habitants se plaignent de la vitesse et du trafic routier, notamment les poids lourds.

Peyrieu participe au COFIL pour réfléchir de façon concertée entre les diverses communes concernées pour voir comment résoudre ces problèmes (étude, investissement financier, possibilités...).

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h30.

⇒ Prochain conseil municipal jeudi 29 septembre.

